

Aides d'urgence

Besoin de soutiens financiers ?



Aides spécifiques du CROUS

L'aide d'urgence s'adresse aux étudiant·e·s qui connaissent des difficultés financières. Ce fonds permet de leur apporter une aide financière personnalisée, ponctuelle ou pour la durée de l'année universitaire. Toutes les demandes seront présentées de façon anonyme à une commission chargée de les examiner.

Demande à effectuer auprès du **CROUS de Bordeaux-Aquitaine**

Aides sociales de l'Université

Une aide d'urgence peut être accordée par l'université aux étudiant·e·s. qui rencontrent des difficultés financières.

En raison de la clôture budgétaire, les demandes d'aide sociale complètes déposées après le **9 décembre** ne pourront être traitées qu'au mois de **janvier 2023**.


Pour cela, les étudiant·e·s doivent :

- * **Prendre rendez-vous** avec un·e assistant·e social·e (voir les contacts des assistant·e·s sociaux·les dans la [rubrique Social](#))
- * Compléter un formulaire en ligne accessible avec vos identifiant et mot de passe étudiants : [accéder au formulaire](#)

En fonction de la date de votre rendez-vous avec l'assistant·e social·e, une réponse vous est apportée dans un délai d'un mois, des commissions aide sociale étant organisées mensuellement.

Les réponses ou demandes de compléments d'information sont envoyées à l'adresse mail étudiante. Veillez à bien consulter votre messagerie.

Si vous rencontrez des difficultés dans la complétude du formulaire ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser à l'accueil général au bât. Accueil,

par téléphone 05 57 12 46 25 et 05 57 12 46 21 ou par mail  [accueil @ u-bordeaux-montagne.fr](mailto:accueil@u-bordeaux-montagne.fr)

 [Téléchargez le guide des indispensables à votre vie étudiante](#)